

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Marion Barrault  
Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4e étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M<sup>es</sup> Catherine Rousseau et Marc-  
André LeChasseur  
Bélanger Sauvé  
5, Place Ville Marie  
Bureau 900  
Montréal (Québec) H3B 2G2

**Objet : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau de distribution d'Hydro-Québec dans la Ville de Terrebonne**  
**Dossier : R-4038-2018**

---

Chères consœurs, cher confrère,

La Régie vous convoque, par la présente, à l'audience qu'elle tiendra dans le dossier mentionné en objet à compter de **9h, le 5 juin 2018, dans la salle Riopelle** de ses bureaux de Montréal. Veuillez toutefois noter que si l'audience que tient la Régie dans un autre dossier, et qui doit avoir lieu les 4 et 5 juin dans la Salle Krieghoff, devait se terminer le 4 juin, l'audience dans le présent dossier se tiendra dans cette dernière salle.

Cette audience portera sur l'urgence de traitement du dossier alléguée par Hydro-Québec, l'autorisation de travaux temporaires et la responsabilité des coûts afférents à ces travaux temporaires et leur démantèlement éventuel.

Veuillez agréer, chères consœurs, cher confère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml